



**PRÉFET  
DE LOT-ET-GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

concernant  
la déclaration d'utilité publique pour une opération immobilière concernant 11 unités foncières sur la commune de  
Villeneuve sur Lot

Une enquête publique est ouverte sur la commune de Villeneuve sur Lot **du lundi 24 mars 2025 à 09h00 au mardi 8 avril 2025 à 17h00.**

Elle porte sur la déclaration d'utilité publique concernant le projet de restauration immobilière de 11 unités foncières au cœur de la bastide de Villeneuve sur Lot.

Les pièces du dossier seront déposées au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, place des droits de l'homme/ place Anna Politkovskaïa, 47300 Villeneuve-sur-Lot pendant **16 jours** où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux. Le dossier d'enquête publique est également mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr), ainsi que sur le site internet de la commune de Villeneuve-sur-Lot pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, aux jours et heures d'ouverture de celui-ci.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Celles-ci pourront également être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

M. le commissaire enquêteur DUP/ORI  
Commune de Villeneuve sur Lot,  
Pôle Urbanisme  
3 Boulevard de la République  
47300 Villeneuve sur Lot

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : **pref-enquete-publique@lot-et-garonne.gouv.fr** à l'attention du commissaire-enquêteur. Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés au registre du siège de l'enquête.

Les courriers et documents transmis seront annexés dès leur réception au registre d'enquête et tenus à la disposition du public.

Toute observation, tout courrier, tout document réceptionné après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :

**au pôle urbanisme et habitat de la CAGV, place des droits de l'homme/ place Anna Politkovskaïa à Villeneuve sur Lot**

- lundi 24 mars 2025 de 09h00 à 12h00.
- mercredi 2 avril 2025 de 14h00 à 17h00.
- mardi 8 avril 2025 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la préfecture de Lot-et-Garonne, au pôle urbanisme et habitat de la CAGV ainsi que sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne et sur le site internet de la commune de Villeneuve sur Lot.

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est une déclaration d'utilité publique pris par arrêté du préfet de Lot-et-Garonne. Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser au Pôle urbanisme de Villeneuve-sur-Lot, place des Droits de l'Homme/ place Anna Politkovskaïa, 47300 Villeneuve-sur-Lot.